

**Centre Communal  
d'Action Sociale**

Invalidité, handicap, difficultés financières ...

*la solidarité, c'est  
l'affaire de tous*

## ➤ À quoi sert le CCAS ?

Depuis quelques décennies, la notion de solidarité s'est progressivement substituée à celle d'assistance, longtemps conçue comme une accumulation d'aides financières. L'action sociale s'oriente désormais vers les problèmes liés aux difficultés sociales.

Dans ce domaine, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) jouent un rôle pivot qui leur permet d'apporter, au plan local, un concours efficace dans la mise en place d'une politique sociale cohérente et diversifiée.

Érigé en établissement public administratif, le Centre Communal d'Action Sociale est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Présidé par le maire, il est dirigé par un conseil d'administration ouvert à la fois aux élus et aux divers représentants des mouvements associatifs.

Le Centre Communal d'Action Sociale propose un ensemble de prestations pour tenter de remédier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale. Selon les cas, le public Nemourien y est conseillé, orienté vers les services les plus à même d'y répondre ou directement pris en charge pour bénéficier de ses droits.



## ➤ L'aide sociale légale et facultative

### ➤ Le Revenu de Solidarité Active

Le Revenu de Solidarité Active (rSa) est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine pour les personnes de plus de 25 ans (ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître) exerçant ou reprenant une activité professionnelle. Il remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation de Parent Isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires. Depuis le 1er septembre 2010, les jeunes de moins de 25 ans qui ont travaillé deux ans dans les trois dernières années, peuvent s'ils en font la demande, bénéficier du rSa.

### Le dépôt de la demande

La demande de rSa doit être effectuée auprès d'un organisme instructeur comme :

- Le Centre Communal d'Action Sociale de Nemours,
- La Maison Départementale des Solidarités de Nemours. - Conseil Général 77.
- La Caisse d'Allocation Familiale de Seine et Marne

➤ **En complément des mesures légales existantes,** le CCAS de Nemours entend apporter un soutien matériel, administratif et moral aux personnes rencontrant des difficultés, résidant sur la commune.

Les aides sont octroyées par le CCAS après étude de chaque demande.

Des difficultés financières ponctuelles peuvent mettre en péril l'équilibre du foyer c'est pourquoi des aides particulières peuvent être sollicitées.

- **Aides financières :** sous forme de prestations remboursables ou de secours exceptionnels.
- **Aides alimentaires :** épicerie sociale ou bon alimentaire.

## ➤ L'aide sociale aux personnes handicapées

L'ensemble des prestations suivantes concerne les personnes âgées de moins de 60 ans dont le handicap a été reconnu par la Commission Départementale pour l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) :

- Instruction du dossier MDPH
- L'allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP),
- L'hébergement en établissement, en foyer ou en famille d'accueil,
- L'aide ménagère à domicile.



## ➤ L'aide sociale aux personnes âgées

### ➤ Aide matérielle et alimentaire

- L'hébergement en établissement ou familial,
- La location d'appartement (studio ou logement de type F2),
- Les dossiers d'obligation alimentaire,
- La livraison de repas à domicile (7j/7),
- Le déjeuner au foyer Paul Vincent (du lundi au vendredi),
- L'aide-ménagère à domicile,
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (l'APA gérée par le Conseil Général, elle n'est pas soumise à condition de ressources mais son calcul tient compte du montant des revenus du bénéficiaire),
- La téléassistance.

### ➤ Activités proposées

- Sorties, voyages,
- Mise à disposition de jeux de société, etc.



# Nemours, ville active

## ➤ Le CCAS, c'est aussi

### ➤ La gestion d'un Centre Social agréé CAF

Équipement de quartier à vocation sociale globale, familiale et intergénérationnelle.

### ➤ Un lieu d'animation de la vie sociale qui offre des services et des activités à la population

- Accueil et orientation / information
- Permanences : CAF (Caisse d'Allocation Familiale), GRETA (Groupement d'Établissements de l'éducation nationale pour la formation des adultes) - CIDFF (Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) - ACI (Accueil Conseil Insertion des personnes handicapées), etc.
- Activités de lutte contre les discriminations (Alphabétisation, savoirs de base, illettrisme, écrivain public)
- Ateliers photo
- Ateliers cuisine et couture
- Aide et soutien à la parentalité, atelier "les P'tits Coquelicots"
- Sorties familiales
- Après-midis jeux intergénérationnels
- Thé dansant en direction des seniors
- Accompagnement scolaire

## ➤ Consultez les autres guides du CCAS



➤ Centre Social  
La Mosaïque



➤ Point d'accès  
au droit



➤ Le droit  
au logement



➤ Micro-crédit  
personnel



➤ Accueil  
Enfants-Parents



➤ Repas à  
domicile



➤ Relais Assistantes  
Maternelles



➤ Maintien  
à domicile

[www.nemours.fr](http://www.nemours.fr)

## Centre Communal d'Action Sociale

08 bis rue Hedelin - B.P. 131

77791 Nemours cedex

Tél. : 01 74 80 00 30- Fax : 01 74 80 00 39

### Horaires d'ouverture :

Le lundi de 13h30 à 17h30.

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Fermé au public le lundi matin.



**Nemours**  
ville active